Propreté
Mode d’emploi

La collecte des déchets Ménagers

- Vos **déchets ménagers** issus de l'activité domestique des ménages : résidus de repas ou de cuisine, articles d'hygiène, déchets d'entretien domestique

- Les **déchets valorisables** des ménages, collectés au porte à porte dans le bac bleu ou le sac translucide : papier, carton, emballages en métal, plastique, carton, journaux, magazines.

- Les **déchets encombrants** des ménages : électroménager, matelas, vélos, meubles,…

Ils font l'objet d'un traitement spécifique, ils doivent être apportés en priorité aux déchèteries ou présentés unitairement à la collecte après rendez-vous fixé avec le point information propreté.

- Le **verre** collecté dans les points d'apport volontaire.

- Les **déchets verts** à déposer dans les déchèteries ou à composter (mise à disposition d'un composteur)

- Les **déchets dangereux** des ménages (peinture, solvants, huile, batteries,…) à déposer dans les déchèteries.

COMMENT ?

- Des **conteneurs** pour la collecte au porte à porte sont mis gratuitement à la disposition des Nîmois. Ils doivent être présentés devant le domicile en bordure de la voie de desserte :

• partir de 19h pour les secteurs collectés la nuit (centre-ville élargi)
• à partir de 05h pour les secteurs de jour mais il est toléré qu'ils soient présentés dès 22h la veille du jour de collecte.

Les conteneurs doivent être rentrés dans les habitations au plus tard une heure après la collecte.

- Des **sacs** sont distribués gratuitement au porte à porte pour les personnes ne pouvant pas disposer de conteneurs et se trouvant dans le centre-ville.

- Des **colonnes à verre** sont positionnées sur l'ensemble de la commune.

- Trois **déchèteries** existent à Nîmes pour les encombrants, les déchets dangereux des ménages ou les déchets verts,…

La collecte est effectuée par :
• la société Océan au chemin bas d'Avignon et au Mas de Mingue
• la société Urbain Net dans les quartiers Pissevin / Valdegour, Saint Césaire, Puech du Teil et Mas de Roman
• la société Onyx pour le reste du territoire communal.

QUAND ?

Pour chaque quartier, des jours et horaires différents.

SECTEURS	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI SÉLECTIF
Centre ville élargi : collecte de nuit à partir de 19h		
Jean-Jaurès / Placette	Tous les jours	Lundi / Jeudi
Nord-Gambetta	Tous les jours	Mardi / Vendredi
Ecusson / Notre-Dame / Richelieu	Tous les jours	Mercredi / Samedi
Autres Secteurs : collecte de jour à partir de 05h		
Pissevin / Valdegour	Tous les jours sauf le Dimanche	Mardi

Chemin Bas d'Avignon / Mas de Mingue	Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi / Samedi	Jeudi
Castanet / Mas des Gardies / Vacquerolles	Lundi / Mercredi / Vendredi	Lundi
Courbessac / Route d'Uzes / Terres de Rouvière / Capitelles / Puech du Teil	Mardi / Jeudi / Samedi	Mardi
Alouette / Camplanier / Cigale / Eau Bouillie / Planette / Font Chapelle Russan/ Montaury / Espérandieu	Lundi / Mercredi / Vendredi	Mercredi
Tour de l'Evêque / Amoureux / Beausoleil	Mardi / Jeudi / Samedi	Jeudi
Maréchal Juin / Mas des abeilles / Ville Active / Saint Césaire / Mas de Roman	Lundi / Mercredi / Vendredi	Vendredi
Possac / Chalvidan / Mas de Ville / Clos d'Orville / Grézan / Basse et Haute Magaille	Mardi / Jeudi / Samedi	Samedi